

## Réunion publique du Conseil Municipal Mercredi 11 mars 2020 à 20 H 30

**Présents** : Messieurs Moïse Goureau, Jean-Louis Martineau, Gilles Bonneau, Aurélien Loizeau, Albert Poidevin, François Dornier, Xavier Rousseau, Alain Crozet ; Mesdames Aurélie Egle, Vanessa Vastz, Elisabeth Isquerdo, Isabelle Bourel, Séverine Cordier.

Absent : Florent Marceau

Secrétaire de séance : Vanessa Vastz

**Le compte-rendu de la dernière réunion du conseil municipal en date du 22 janvier 2020 est adopté à l'unanimité des présent(e)s.**

### 2020-15 : Location du T2 au-dessus de l'école

Le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu d'appliquer les décisions prises par le conseil municipal en date du 22 janvier 2020 et après en avoir délibéré à huis clos

- DECIDE de louer le logement T2 au-dessus de l'école à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020, à Mme Margot MARQUAND
- CHARGE le Maire de notifier cette décision à l'intéressée,
- AUTORISE le Maire à signer le bail de location avec la nouvelle locataire.

### 2020-16 : Comptes de gestions 2019

#### 2020-16-01 : Commune

Le compte de gestion de la commune 2019, dressé par le receveur municipal, n'appelle ni observation ni réserve. Il est voté à l'unanimité du conseil municipal

#### 2020-16-02 : Service de l'eau

Le compte de gestion du service de l'eau 2019, dressé par le receveur municipal, n'appelle ni observation ni réserve. Il est voté à l'unanimité du conseil municipal

### 2020-17 : Comptes administratifs 2019

#### 2020-17-01 : Le C.A. de la commune fait apparaître les résultats suivants

<u>Fonctionnement</u> :	Dépenses	Recettes	Excédents
Report 2018		249 585,12	249 585,12
Exercice 2019	515 111,67	487 482,17	<u>-27 629,50</u>
			<b>+221 955,62</b>
<u>Investissement</u> :	Dépenses	Recettes	Excédents
Report 2018	-41 721,78		-41 721,78
Exercice 2019	106 696,05	67 310,80	<u>-39 385,25</u>
			<b>-81 107,03</b>

#### 2020-17-02 : Service de l'eau. Le C.A. 2019 fait apparaître les résultats suivants

<u>Fonctionnement</u> :	Dépenses	Recettes	Excédents
Report 2018		568,67	+ 568,67
Exercice 2019	145 258,35	181 300,70	<u>+36 042,35</u>
			<b>+36 611,02</b>
<u>Investissement</u> :	Dépenses	Recettes	Excédents
Report 2018		769,07	+ 769,07
Exercice 2019	66 907,11	61 918,43	<u>- 4 988,68</u>
			<b>- 4 219,61</b>

### 2020-18 : Affectations du résultat

#### 2020-18-01 : Commune

Les membres du Conseil municipal après avoir arrêté les comptes de l'exercice 2019 et adopté le compte administratif de la Commune de La Chapelle-sur-Oreuse, constatent qu'il fait apparaître **un résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 221.955,62 euros et un résultat déficitaire de la section d'investissement de 81.107,03 euros.**

Le Président rappelle à l'assemblée que le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par l'assemblée, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat

dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement.

Le Président propose à l'assemblée de prévoir la somme de :

- **81.107,03 euros au compte 1068 en recettes d'investissement,**
- **140.848,59 euros au compte 002 en recettes d'exploitation**

Le Conseil Municipal ***DONNE*** son accord,

#### **2020-18-02 : Service de l'eau**

Les membres du Conseil municipal après avoir arrêté les comptes de l'exercice 2019 et adopté le compte administratif de la Commune de La Chapelle-sur-Oreuse, constatent qu'il fait apparaître **un résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 36.611,02 euros et un résultat déficitaire de la section d'investissement de 4.219,61 euros.**

Le Président rappelle à l'assemblée que le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par l'assemblée, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement.

Le Président propose à l'assemblée de prévoir la somme de :

- **4.219,61 euros au compte 1068 en recettes d'investissement**
- **32.391,41 euros au compte 002 en recettes de fonctionnement**

Le Conseil Municipal ***DONNE*** son accord,

#### **2020-19 : Modification du temps de travail d'un poste d'Adjoint technique Principal 1<sup>ère</sup> classe (29,75/35<sup>ème</sup>)**

Le Maire expose au conseil municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire du temps de travail d'un poste d'Adjoint Technique Principal 1<sup>ère</sup> classe actuellement à 29,75/35<sup>ème</sup>.

Une mise à jour de la fiche de poste de l'agent concerné a été réalisée afin de supprimer, à la demande de l'agent, la mission de distribution des plis.

Le poste de l'agent concerné passerait donc de 29,75/35<sup>ème</sup> à 27/35<sup>ème</sup>.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

**DECIDE de solliciter l'avis du comité technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour avis.**

#### **2020-20 : Demande de subvention pour les travaux de l'église**

##### **2020-20-01 : Demande de subvention DETR**

Le Maire présente au conseil municipal les devis de l'entreprise GRAND de Courgenay pour la réfection de la toiture et des évacuations des eaux pluviales de l'église.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **ACCEPTÉ** la proposition de l'entreprise GRAND d'un montant de 19.470,42 € H.T. et 23.364,50 € T.T.C. et **AUTORISE** le Maire à signer le devis,
- **CHARGE** le Maire de solliciter une subvention DETR (40 %) auprès de l'Etat.

##### **2020-20-02 : Demande de subvention au conseil départemental**

Le Maire présente au conseil municipal les devis de l'entreprise GRAND de Courgenay pour la réfection de la toiture et des évacuations des eaux pluviales de l'église.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **ACCEPTÉ** la proposition de l'entreprise GRAND d'un montant de 19.470,42 € H.T. et 23.364,50 € T.T.C. et **AUTORISE** le Maire à signer le devis,
- **CHARGE** le Maire de solliciter une subvention (30 %) auprès du Conseil Départemental de l'Yonne.

#### **2020-21 : Achat d'une pompe doseuse stérilisation de l'eau de l'AEP**

Le Maire informe le conseil municipal, qu'une pompe doseuse de stérilisation pour la station de pompage a dû être remplacée en urgence au mois de janvier 2020.

Son dysfonctionnement ne permettait plus le traitement automatique de l'eau.

Le Maire présente la facture de l'entreprise CIVB qui s'élève à la somme de 1.381 euros H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTÉ** de prendre en charge la facture de remplacement de la pompe doseuse de stérilisation.

**CHARGE** le Maire de régler la facture à l'article d'investissement 2158 (autres installations, matériel et outillage technique

### **2020-22 : Contrat primagaz pour un logement communal de la gare**

Le conseil municipal décide de ne pas prendre en charge la **gestion** des factures de gaz pour un logement communal de la gare.

### **2020-23 : Dossiers à l'étude**

#### **2020-23-01 : Projets de budgets primitifs 2020**

Monsieur Martineau, adjoint aux finances, précise que les projets de budgets primitifs 2020 qu'il a étudiés, seront revus, arrêtés et votés par le nouveau conseil municipal.

#### **2020-23-02 : Demande subvention pour la Chine (Coronavirus)**

Le conseil municipal donne un avis défavorable à l'appel aux dons du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, via le fonds d'action extérieure des collectivités territoriales, pour lutter contre l'épidémie de coronavirus en Chine.

### **2020-24 : Informations diverses**

#### **2020-24-01 : Transports scolaires 2020/2021**

Madame Isquierdo, adjointe aux affaires scolaires, présente son intervention auprès des services du Conseil Général pour la prise en compte des enfants de Hollard dans le ramassage scolaire des enfants collégiens à Sens.

#### **2020-24-02 : Lecture de la lettre de la sénatrice**

Lecture est faite de la lettre de notre sénatrice concernant le rôle des élus et des augmentations prévues des indemnités de Maire et des adjoints.

#### **2020-24-03 : Compte-rendu des 3 dernières A.G. de la C.C.Y. Nord**

Le conseil municipal, ayant pris connaissance des compte -rendus des A.G. de la CCYN en date des 29 janvier, 5 février et 3 mars 2020 n'apporte aucune remarque particulière.

#### **2020-24-04 : Compte-rendu de la réunion de chantier avec Orange (Pose d'un pylône) :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des travaux qui seront réalisés près du réservoir de l'AEP par Orange. Réalisation de la dalle et des réseaux ainsi que le chemin d'accès pour la maintenance, en semaine 15. Pose du pylône de 30 mètres en semaine 18. Annonce a été faite de la pose de 3 émetteurs (4G puis 5 G) 1 sur Saint Martin sur Oreuse 1 sur le bourg de La Chapelle et 1 sur Hollard.

#### **2020-24-05 : Bureaux de vote pour les élections municipales**

**8H à 11H30 :** Elisabeth ISQUERDO, Vanessa VASTZ, Aurélie EIGLE

**11H30 à 15 H :** Gilles BONNEAU, Jean Louis MARTINEAU, Xavier ROUSSEAU

**15H à 18 H :** Aurélien LOIZEAU, François DORNIER, Séverine CORDIER

#### **2020-24-06 : Etat de la route (CV N°3) après les bois de Grange Neuve**

Monsieur Crozet signale le mauvais état du CV N°3 après les bois de Grange Neuve.

Monsieur le Maire rappelle que, par convention entre les 2 communes, cette zone est entretenue par la commune de Plessis Saint Jean qui doit réaliser les travaux de réfection du CV N°3 nécessaires en 2020.

Séance levée à 22h00. Le Maire, Moïse Goureau

